

Bureau
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR

ON EST PRIÉ DE
NE PAS CRACHER
DANS LES PLATS

AUBERGE GOUVERNEMENTALE
SALLE A MANGER PARLEMENTAIRE



LES PLATS DU JOUR.

Tous au plus indigestes. Il faudra bien cependant que les pauvres convives les avalent, car il n'y a malheureusement rien d'autre sur la carte.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Ou numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Les Fortifications de la Meuse.

Le *Journal de Liège*, la *Meuse* et les autres feuilles à la dévotion de M. Frère-Orban continuent à combattre avec un acharnement extraordinaire le projet des fortifications de la Meuse.

J'ignore si les traits acerbes de ces organes autorisés auront quelque influence sur le vote à émettre sur cette grave question par nos honorables législateurs (y compris M. de Malander.)

Mais il me paraît que la manière de voir de M. Frère et de ses fidèles porte-plumes ne doit point prévaloir ici contre celle des généraux auxquels incomberait le soin de la défense nationale en cas de guerre ou d'invasion.

Mon Dieu ! soyons logiques. Les généraux, colonels et autres panachés, payés si grassement dans l'heureuse Belgique, servent à quelque chose ou ils ne servent à rien du tout.

Dans la première de ces hypothèses, il faut les supposer à la hauteur de leurs fonctions et par conséquent plus capables que tous autres d'émettre un avis rationnel dans les questions de leur compétence. On doit dès lors s'en rapporter exclusivement à eux lorsqu'il s'agit d'affaires militaires.

Si au contraire on pense que tous ces gens-là sont uniquement bons à exhiber aux bonnes d'enfants et aux garçons-coiffeurs, les jours de parades, et que le premier gazetier venu peut leur rendre des points en matière de stratégie, de tactique et de fortifications, eh ! bien, qu'on les congédie net et qu'on n'en parle plus.

Or, puisque les fortifications de la Meuse ont été déclarées indispensables à la sécurité nationale par tous les lieutenants-généraux, actuellement en fonctions, il ne reste plus aux pékins de la législature qu'à se soumettre à leurs exigences où à renoncer à leurs services.

Il n'y a pas d'hésitation possible, car aucune nation du monde ne pourrait, sans commettre un acte de folie, laisser le soin de sa défense à des hommes qui se seraient déclarés incapables de l'assurer avec les moyens dont ils disposent.

En cas de rejet des projets de M. Brialmont, le nouveau généralissime de l'armée belge est d'ailleurs tout désigné.

M. Frère-Orban victorieux dans son opposition, devrait fatalement se sacrifier sur l'autel de la Patrie et renoncer à sa robe de grand pontife pour endosser la tenue plus brillante peut-être, mais à coup sûr moins olympienne, de commandant suprême de nos armées de terre et de mer.

Ce serait dans l'espèce le seul dénouement plausible.

J'espère toutefois que cette éventualité ne se produira pas et que je n'aurai jamais l'occasion de rencontrer le Jupiter de la doctrine, déguisé en vieille culotte de peau.

Ce n'est pas cependant que je tienne

extraordinairement aux fortifications de la Meuse, loin de là. Je veux que mes législateurs soient logiques et voilà tout.

Au surplus, pourquoi ne pas l'avouer, je préfère encore voir l'argent du pays s'engouffrer dans des fossés stratégiques, dont l'établissement en somme procurera du travail à quelques catégories d'ouvriers, plutôt que de le voir disparaître dans la gigantesque sébile aux subsides sacrés, toujours tendue vers notre angélique gouvernement par les mains pieuses de nos révérends frocards.

Folie pour folie, j'aime mieux les folies militaires que les folies religieuses.

Et voilà pourquoi, si j'avais l'honneur d'être honorable (à l'instar de MM. Delaet et de Malander) je voterais sans hésiter le projet des fortifications de la Meuse.

A. RIGOBERT.

A chacun son métier.

Il est de nouveau question en haut lieu d'apporter d'importantes réformes à l'institution antique et surannée de la garde civique.

Il paraît même que les vieilles culottes de peau qui président aux destinées ramollicides du pays, caressent le dessein de faire de cette institution essentiellement bourgeoise, l'auxiliaire obligé de l'armée, en cas de guerre.

Ceci, par exemple, serait une blague qui dépasserait sensiblement les bornes.

Que l'on veuille bien ne pas oublier dans les sphères militaires que dans la garde-civique, officiers, sous-officiers, caporaux, soldats, tous font gratuitement les corvées variées imposées par la loi et par les réquisitions de toute espèce. On n'indemnise même pas ceux qui sont obligés de perdre une journée de travail pour obéir à leurs convocations.

Tandis que dans l'armée, nul ne fait de service sans recevoir en échange des appointements variés, payés en bonnes et sonantes espèces, ayant cours archi-légal dans les neuf provinces belges.

Il est tout naturel dès lors que ceux qui ont été seuls à se partager les monacos et les charmants loisirs de la vie de garnison en temps de paix, restent seuls (une, deux, trois) à jouir des agréments des engins perfectionnés, en temps de guerre.

Mon raisonnement est, je pense, d'une logique irréfutable.

Que nos porte-vareuses (élégance et solidité) ne s'inquiètent pas cependant outre mesure des héroïques desseins que l'on caresse à leur égard.

Le gouvernement projette bien une réforme de la garde civique, mais il se gardera soigneusement de la réaliser.

Ce serait par trop contraire aux traditions en vigueur depuis 1848.

Personne n'ignore sans doute que de tous les ministères qui se sont succédés au pouvoir depuis cette époque, pas un n'a échappé à la toquade de vouloir opérer une transformation quelconque dans la milice citoyenne; seulement ces divers projets de transformation sont toujours restés pré-

cieusement ensevelis au plus profond des portefeuilles.

Il y a si longtemps que ce système dure, que, ma foi, il ne vaut quasi plus la peine d'en adopter un autre.

Quoi qu'il arrive d'ailleurs, on n'oubliera jamais en haut lieu que la garde civique se compose en majeure partie de censitaires et qu'il y a par conséquent nécessité d'avoir pour elle les plus grands égards..... électoraux.

RACAGNAC.

Petite correspondance.

A Monsieur DECHAUNIARD, admirateur convaincu du droit de gens, E/v

CHER MONSIEUR,

Vous avez éprouvé le besoin de me faire connaître par missive spéciale la joie que vous avez ressentie en voyant l'incident Schnaebelle recevoir une solution conforme au droit de gens.

Vous profitez de l'occasion pour vous livrer à des accès de lyrisme inquiétants sur « cette belle institution du droit de gens » pour laquelle vous semblez professer une admiration sans bornes, et vous proclamez solennellement qu'elle sera désormais toujours respectée dans les relations internationales. « L'heureux et prompt dénouement de l'affaire du commissaire de Pagny vous en est, dites-vous, un sûr garant. »

Pauvre Monsieur Dechauniard, vous m'affligez positivement !

Un hanneton précoce aura pour sûr établi son domicile dans votre plafond et si vous ne vous empressiez de le faire déloger, je crains fort que vous ne réunissiez bientôt toutes les conditions voulues pour devenir un excellent pensionnaire de Gheel ou de Lierneux (section des gâteux).

Le droit de gens respecté dans les relations internationales ! ! ! ! !

Malheureux insensé, qui donc a fichu une blague pareille dans votre cervelle détraquée ?

Attendez un peu la prochaine guerre et vous me direz des nouvelles de ce fameux droit dont vous paraissez si sincèrement enthousiaste et que vous croyez assis sur des bases inébranlables.

Des incidents Schnaebelle ! Vous en verrez alors surgir journellement de trente-six couleurs et d'autant de calibres, et ils passeront tous, comme une lettre à la poste, au nez et à la barbe de la conscience publique (!)

Indépendamment de canonnades variées, qui vous briseront le tympan, vous verrez chacun des belligérants chercher à attirer dans des guet-apens soignés le plus de bataillons possible et organiser à l'envi des embuscades perfectionnées dans lesquelles viendront périr un tas d'honnêtes gens, pour le moins aussi dignes de pitié que M. le commissaire de police de Pagny sur Moselle.

Seulement comme le nombre des victimes se chiffrera cette fois par milliers, les têtes couronnées ne surveilleront pas, la diplomatie restera imperturbable, les gazettes ne broncheront pas et les innombrables bonnes balles de votre espèce qui ont senti le rouge de l'indignation leur monter au front, en lisant le récit de l'arrestation de M. Schnaebelle s'entreindront paisiblement de ces horreurs et de ces infamies comme de choses toutes naturelles.

Conclusion : lorsque c'est un seul homme qui se fait pincer dans un guet-apens international quelconque, l'honnête Europe s'agite et mugit; quand au contraire le nombre des attrappés atteint des proportions formidables, la même Europe ne bouge pas d'une semelle.

Et voilà, oh ! naïf Monsieur Dechauniard, comment le droit de gens est définitivement consacré dans le monde diplomatique, *Kruppiste* et international.

Fichez-moi donc la paix avec toutes ces insanités et ne m'en parlez jamais plus.

C'est sous cette réserve formelle que je vous présente en terminant l'assurance de mes sentiments les moins internationaux.

ZUTALORS.

Lohengrin à Paris.

Enfin *Lohengrin* a pu être représenté à Paris. Comme il fallait s'y attendre l'œuvre de Richard Wagner a produit un effet énorme. La presse parisienne est unanime à constater les merveilleuses beautés de la partition.

« Le Wagner de *Lohengrin*, dit un journal, n'est pas le puissant réformateur de *Tristan et Yseult*, le prodigieux créateur de la *Tétralogie*. »

Lohengrin est loin de nous déjà. Wagner lui-même l'a reniée; il n'est pas moins vrai qu'aucune de ses œuvres peut-être ne révèle à un plus haut degré ce charme indéfinissable, cette tendresse passionnée, cette poésie troublante qui font de *Lohengrin* un monument impérissable, monument de granit que les temps respecteront éternellement.

Il s'est néanmoins trouvé cinq ou six cents brailards pour siffler et huer... à la porte, les personnes qui entraient à l'Eden.

Quelques énergumènes ont même poussé la délicatesse jusqu'à lancer des pierres dans les vitres de l'établissement, histoire de prouver sans doute que le peuple français restera à perpétuité le peuple le plus spirituel de la terre.

Cette chevaleresque équipée n'a cependant soulevé qu'un enthousiasme... négatif.

Les crapules en délire qui beuglaient dans la rue pendant que l'on exécutait

à l'Eden, au milieu de l'admiration générale, un des plus grandioses chefs-d'œuvre de la musique moderne, ont été vertement désavoués par tous les journaux respectables.

« La bouffonnerie d'hier soir, dit entre autres *Le Temps*, a cependant un côté grave. La France qui était la patrie d'adoption des arts et des artistes de toutes nationalités ; qui en 1870 faisait de magnifiques funérailles au Prussien Meyerbeer ; qui, ces jours derniers honorait la mémoire de l'Italien Rossini ; cette France qui a fait la Révolution pour le monde autant que pour elle, une minorité infinie, mais bruyante, est en train de la défigurer.

Les étrangers quelle convie, en 1889 à ses fêtes ne la reconnaîtront pas. »

C'est aussi bien dit que judicieusement pensé. La conclusion toutefois est un peu exagérée. Le ridicule acharnement d'une populace aveugle contre le nom immortel de Richard Wagner ne sera certainement que passager et lorsque s'ouvrira la grande exposition de 1889, ces benglards de la décadence auront depuis longtemps reconnu que la bave d'un roquet ne saurait souiller le génie, pas plus qu'elle ne pourrait obscurcir le soleil.

RACAGNAC.

De çà, de là.

Une solution merveilleuse. — La grande Commission d'enquête dite du travail a repris depuis quelques jours ses labours herculéens.

D'après nos informations, MM. les enquêteurs ont depuis longtemps reconnu que la plupart des ouvriers ne gagnent pas un salaire suffisant pour pourvoir aux besoins de leur famille. Il ne leur restait donc plus qu'à chercher le moyen de remédier à cette déplorable situation.

Nous apprenons avec plaisir que ce moyen vient d'être trouvé par les savants économistes officiels de la grande Commission.

Il consiste pour l'ouvrier indigent à mettre le plus d'argent possible... à la caisse d'épargne.

Comme on le voit, c'est excessivement simple. Et pratique donc !

Impossible de nier encore après cela le haut degré d'avancement des sciences économiques.

**

Suite au précédent. — Puisque nous sommes sur le chapitre des sciences économiques, il est peut-être bon de faire remarquer qu'un excellent principe en ces matières est aussi de ne jamais payer ses créanciers. Tous ceux qui en ont fait l'application s'en sont toujours bien trouvés.

Ceux qui ne tiennent pas à se montrer trop absolus peuvent, à la rigueur, offrir à leurs créanciers un léger dividende.

Mais, si l'on veut rester dans les règles de l'art, ce dividende ne doit jamais dépasser soixante ou soixante-quinze... centimes pour cent... francs.

Nous garantissons formellement que si un système pareil se généralisait, il n'y aurait plus de crise économique possible, à moins toutefois que parmi la classe des... créanciers.

Et pour ceux-là, vous savez, il ne vaut vraiment pas la peine d'en parler.

**

Court mais bon. — Petit article nécrologique cueilli dans le grave *Journal de Liège* :

« Le capitaine X..., adjoint à l'adjudant général, chef de la maison militaire du Roi, est mort à Bruxelles d'un transport au

cerveau. Cet officier s'occupait spécialement des affaires du Congo. »

Avec un rapprochement aussi crû, la conclusion paraît s'imposer d'elle-même.

Cet excellent *Journal de Liège* ! Va-t-il donc, lui aussi, s'amuser à faire des blagues sur le Congo, à présent ?

M. Frère-Orban peut-être ne dira rien, mais c'est le roi qui ne sera pas content !

**

On en trouve partout. — L'*Organe du Commerce* publie la composition des états-majors des syndicats, unions, associations, corporations, etc., etc., entre négociants ou marchands de même espèce, qui se sont multipliés depuis quelque temps à Liège... que c'est vraiment comme un bouquet de fleurs.

Je vois figurer, en qualité de secrétaire, dans la liste de la corporation des bouchers, M. Vanhagendoren... avocat en cette ville.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, vous autres ; mais cet avocat qui fait partie d'une corporation de bouchers me fait pour ma part un effet... bœuf.

**

Petit conseil pour rien. — Voulez-vous ne plus être importuné dans la rue par des gens qui vous demandent la charité ? C'est bien simple.

Chaque fois que vous rencontrerez encore un mendiant, saluez-le bien poliment en feignant de le prendre pour un receveur des contributions et éloignez-vous précipitamment.

Croyez-moi, après trois semaines de ce système, plus aucun ne s'adressera à vous et vous pourrez circuler librement.

Mais si c'est une femme, me direz-vous ? Oh ! alors, saluez avec un redoublement de respect, comme si vous rencontriez la dame d'un de vos amis haut-placés et filez au galop en lui criant : « Bien des compliments à Monsieur. »

Essayez hardiment et je vous garantis que vous serez satisfait des résultats de votre expérience.

**

La pousse des feuilles. — « L'UNIVERSITÉ, organe hebdomadaire de la jeunesse universitaire, » tel est le titre d'un excellent journal qui vient de paraître en notre ville.

Notre nouveau confrère déclare dans sa profession de foi qu'il sera carrément progressiste.

Nous lui souhaitons de tout cœur la bienvenue.

**

Encore la garde civique. — A l'occasion de la discussion du budget de l'intérieur, M de Brouckère a présenté l'autre jour au Sénat quelques considérations choisies sur la garde civique.

J'extraits de l'intéressant discours de l'honorable Sénateur de Bruxelles, cette petite anecdote qui me paraît valoir son pesant d'or :

« A ce propos, permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler un cas qui s'est présenté alors que le lieutenant-général Renard était inspecteur-général des gardes civiques du royaume. Le général avait fait savoir au chef de la garde d'une certaine localité qu'il viendrait passer l'inspection à telle date. Il s'y rendit au jour fixé, mais chercha vainement le bataillon qu'il devait inspecter : le major ne l'avait pas convoqué ; il avait été nommé avec mission de ne jamais convoquer la garde. (Rires) Ce qui est plus grave, c'est que le général Renard n'a, je crois, pas pu obtenir la légitime satisfaction à laquelle il avait droit. »

N'est-ce pas qu'une institution où l'on peut faire impunément des blagues comme celle-là est à coup sûr une institution organisée bien sérieusement ?

BRICOLEUR.

LES YEUX.

A Madame**

Vos yeux ont un éclat qu'avec peine on tolère. Certes, j'ai frissonné de voir l'âtre colère Des vagues, et la mer houleuse ; mais vos yeux Sont plus profonds que l'onde et plus capricieux, Et savent donner, mieux que le gouffre, un vertige irrésistible.

C'est un radieux prodige

Quand, sur le mont farouche ou le coteau riant, Le Jour, jeune et vainqueur, paraît à l'Orient, Quand l'aube à l'horizon déroule ses spirales De lumière ; et pourtant les éclats aurorales Ont, pour nous éblouir, moins d'étincellements Que n'en jettent vos yeux, mobiles diamants, Lorsque s'ouvre l'écrin velouté de paupières, Un magnétisme qui ferait mouvoir les pierres, Sort de ces yeux, parfois doux et parfois railleurs Qui me hantent partout sur terre, — et même ailleurs : Car ici-bas je marche à travers les désastres, Obstinement tourné vers ces yeux, vers ces astres, Qui seuls, brillent pour moi dans la noirceur du ciel ; Mais, lorsque j'ai brisé l'être matériel, Que j'ai fermé l'oreille aux vains bruits de l'orchestre Humain, que j'ai quitté du pied le sol terrestre, Qu'emporté par ton coup d'aile démesuré, O chimère ! je fuis dans l'espace azuré, Ces yeux guident encore le monstre qui m'enlève, Et toujours je crois voir — moi que l'essor du Rêve Fait voler d'un seul bond du Zenith au Nadir, — Ces yeux, ces sombres Yeux dans l'ombre resplendir !

La Foire de l'Est.

Grâce à d'actives démarches et particulièrement au dévouement de MM. Thiriart et Fourir, le Comité des fêtes du quartier de l'Est est parvenu à décider un grand nombre de fermiers à venir s'installer pendant le mois de Mai sur les boulevards de l'Est et de la Constitution.

L'ouverture de la nouvelle foire a eu lieu dimanche. Celle-ci a paru très bien composée.

Citons entr'autres loges le cirque Hollandais, le Théâtre Van Caneghem, le musée Philippe (une vieille connaissance des Liégeois), l'Hippodrome de M. Kummich, l'Enfer, le beau tir Berbutto, les fritures de MM. Millair, Fritz II, Douroy et Steppe, et enfin pour couronner la foire, le carroussel à bateaux de M. Freydel, mu, éclairé et musiqué par une machine de la force de huit chevaux.

La brillante réussite de la foire d'Outre-Meuse fait espérer un succès complet pour les autres fêtes organisées par le Comité spécial de l'Est.

Souscription

faite par l'Association des Commerçants, Hôteliers, Cafetiers et Restaurateurs, sous le patronage du Comité des fêtes de la ville de Liège pour la réalisation des fêtes projetées.

2^{me} LISTE.

MM. Charles Dalimier, Hôtel de Suède, frs. 50 ; H. Delhaise, Hôtel d'Angleterre, fr. 20 ; L. Linchamps, Hôtel Schiller, fr. 50 ; Louis Dounen, Hôtel Dounen, fr. 25 ; Linsens, Taverne Royale de Munich, fr. 50 ; Bernay, rue des Dominicains, fr. 25 ; Joseph Heven, Taverne Royale, fr. 25 ; J. Nicolet, Boule de la Sauvenière fr. 15 ; Serrvanckx fils, id. fr. 1 ; H. Bosch, id. fr. 50 ; Dewaay, Boule d'Avroy, fr. 5 ; Marnette, id. fr. 2 ; Morisseau, id. fr. 5 ; Ep^o Gauthier, id. fr. 10 ; J. Ledent, Café des Mille Colannes, fr. 25 ; H. Joiris, employé, fr. 2 ; Anonyme, fr. 15 ; Bleus, Boule d'Avroy fr. 5 ; Van Vriedeghem, id. fr. 2 ; H. Sépulcre, id. fr. 2 ; Clavier, id. fr. 2 ; J. Brasseur, id. fr. 2 ; Warnotte, id. fr. 2 ; Rosier, rue St Léonard, fr. 1.

Faits-divers

Courses du Derby d'Epsom. — C'est le 25 Mai que sera couru ce Derby si célèbre en Angleterre qui attire, chaque année, plus d'un million de spectateurs.

L'*Excursion* organise à cette occasion un superbe voyage de huit jours, dont le départ aura lieu le 20 Mai, et qui comprend tout à la fois la visite de Londres, du domaine royal d'Hampton-Court, du jardin botanique de Kew, du parc de Richmond, du Palais de Cristal et des Invalides de Greenwich, avec les courses du Derby d'Epsom, comme couronnement. Les frais de séjour et de transport en 1^{re} classe s'élèvent à 250 fr. seulement.

D'autres excursions auront lieu, en Mai, vers la Hollande, la Zélande et la Normandie.

Enfin le 29 Mai, à l'occasion de la Pentecôte et du grand pèlerinage d'Echternach, partira l'excursion à Luxembourg, à Trèves, à Echternach, à Vianden et à Diekirch. Durée : 4 jours. Prix : 1^{re} classe, 95 fr. ; 2^{me} classe, 85 fr.

Le programme de ces voyages sera envoyé gratuitement aux personnes qui en feront la demande à M. Ch. Parmenter, Directeur de l'*Excursion*, Boulevard Ans-pach, 109, à Bruxelles.

Echos.

Une chose qui me ferait frémir, si j'aspirais à faire partie de la fournée des futurs députés, c'est l'affichage simultané des professions de foi et de boniments industriels que l'on voit partout en ces moments-là.

Vous constatez, le matin, qu'on vous a proprement placardé en bonne place, sur un beau mur, et vous vous en allez bien content.

Mais, plus tard, au grand moment de la circulation, votre affiche a été à moitié recouverte par une autre, qui vient la compléter de terrible façon.

Les manœuvres du hasard !

Vous allez en juger.

Affiche du candidat :

« Electeurs, vous le savez, je suis et je resterai conservateur, mais conservateur toujours fidèle à ses promesses. »

Incendies, Chomage, Accidents.

Un autre :

« Chers électeurs,

« Si je me présente à vos suffrages, c'est que, tous les gouvernements j'ai été... »

A VENDRE.

Autre juxtaposition encore, scrupuleusement transcrite comme les précédentes :

« Electeurs !

« Je viens à vous avec mon passé pour caution. Je suis de ces hommes qui n'ont qu'une idée... »

GAGNONS VINGT MILLE FRANCS.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent anglo-britannique fin, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 22 frs., franco dans toute la France et la Belgique.

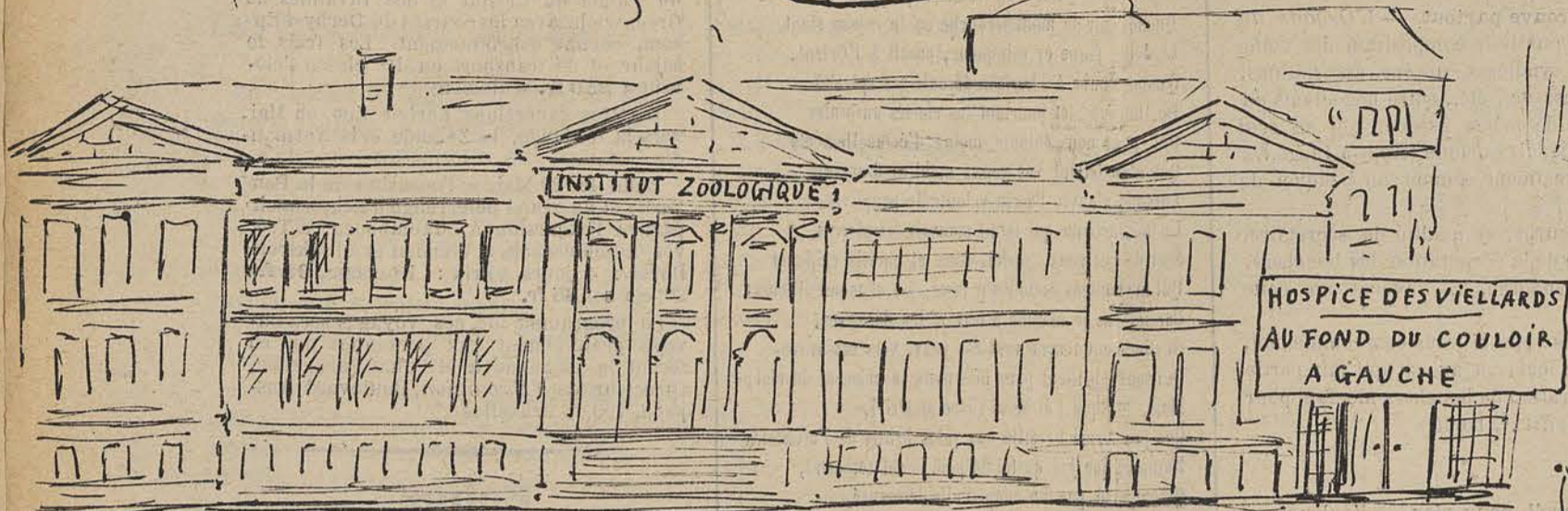
6 couteaux avec excellentes lames en acier.
12 (6 cuillers et 6 fourchettes).
12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillers à œufs).
18 (6 porte-couteaux et 12 cuillers à café).
21 (1 louche et 1 cuiller à lait),
2 (1 sucrier et 1 théière).
6 tasses d'Autriche finement ciselées.
6 assiettes à fruits magnif. avec figures indiennes ou japonaises, artistiq. exécutées.
2 candelabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 francs précédemment, pour seulement 22 frs. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite ; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer 25 Cmes, le paquet ; envoi contre remboursement ou au comptant. — Les commandes peuvent être adressées au Bureau Universel d'expédition autorisé par protocole du tribunal de commerce.

VIENNE, Ottakring, Seilergasse 26.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

LA GRANDE FOIRE D'OUTRE-MEUSE.



Eglise inamovible.
On doit toujours la déplacer, mais
on ne la déplace jamais.

Spécimen d'asile de la Vieillesse,
avec système d'aérage unique non
breveté (fort heureusement).

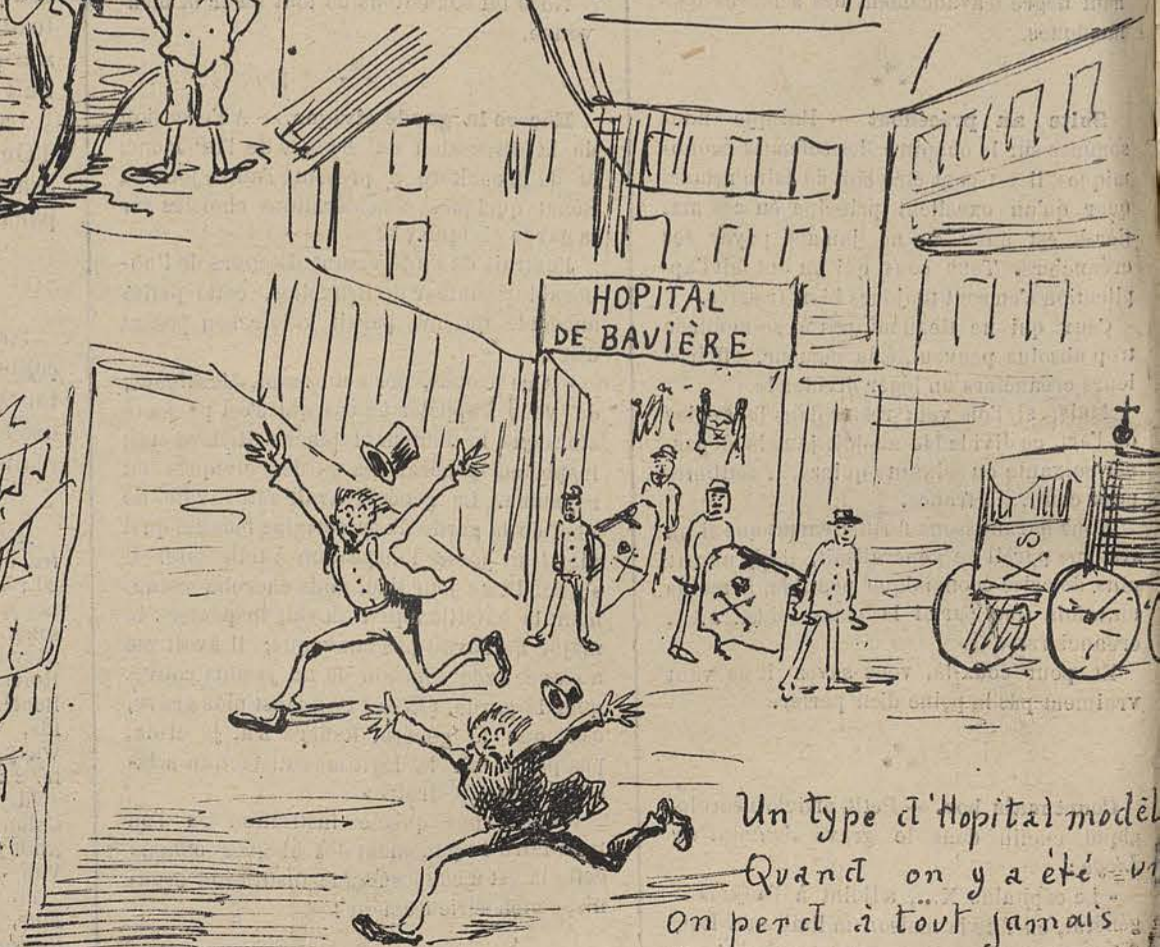


Calvaires et chapelles variées en plein air.
N'était le costume par trop pittoresque des fidèles (!)
on se croirait, parole d'honneur, en Espagne.

Jardin d'acclimatation où l'on
acclimale les petits oiseaux et les poules
du voisinage, mais dans lequel les liégeois n'ont jamais
pu s'acclimater, malgré les loables efforts des actionnaires.



cela n'a pas tout à fait
l'ampleur des grandes artères de Paris, mais cela ne manque
pas de... linge quand même !!



Un type d'hôpital modèle.
Quand on y a été
on perd à tout jamais
l'envie d'être malade.